

INFO DRMG

Ce bulletin vise à présenter les différentes activités du DRMG



MOT DU CHEF DU DRMG

Chers collègues,

Le mois de décembre 2024 marquera un moment de transition important pour notre organisation. Le DRMG deviendra officiellement le Département territorial de médecine familiale (DTMF). Bien que certains aspects de la nouvelle loi n'entreront en vigueur qu'à l'occasion des élections du DTMF en 2026, notre structure actuelle demeure inchangée pour l'instant. Nous vous tiendrons informés des modifications dès qu'elles seront applicables.

Le DRMG joue un rôle crucial dans l'organisation des services médicaux rendus par les médecins de famille et dans l'identification des priorités à combler. Aujourd'hui encore, il demeure un acteur clé du développement et de la mise en œuvre des services médicaux généraux dans la région de Laval.

Nous sommes également heureux de vous annoncer la nomination du Dr Éric Miron au poste de coordonnateur médical local (CML). Médecin au GMF-R Ste-Dorothée et engagé depuis de nombreuses années dans notre région, le Dr Miron aura pour mission principale de renforcer la collaboration médicale avec les équipes du guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF), du guichet d'accès à la première ligne (GAP) et du centre de répartition des demandes de services (CRDS). En tant que membre du comité directeur du DRMG, il participera aussi aux rencontres hebdomadaires de collaboration entre le DRMG et la Direction de l'accès aux services de première ligne (DASPL). Nous lui adressons nos plus sincères félicitations pour cette nomination.

Nous souhaitons également souligner l'arrivée de Mme Mélanie Bouchard, qui occupera désormais le poste d'agente de planification, de programmation et de recherche. Elle succède à Mme Marjolaine Dubé et sera principalement responsable du soutien et du respect du plan régional d'effectifs médicaux (PREM) ainsi que des activités médicales particulières (AMP). Elle contribuera également à d'autres projets d'amélioration continue de l'accès aux services de première ligne. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

En tant que chef du DRMG, je reste impliqué au sein de la Table nationale des chefs de DRMG. Parmi nos priorités figurent la refonte du programme des PREM, la mise en œuvre d'un nouveau modèle de soins et l'optimisation du programme GMF. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers tous les médecins de famille lavallois pour leur engagement et leur précieuse contribution à la dynamique de notre région. Grâce à notre collaboration avec la DASPL, nous avons pu implanter efficacement la trajectoire hivernale, renforcer le GAP et consolider les liens avec les différents GMF de Laval.

Merci à chacun de vous pour votre implication. Espérons que l'année 2025 sera riche en avancées positives pour les médecins de famille de Laval.

Cordialement,

Dr Jonathan Lefebvre, chef du DRMG

EN BREF

- Mot du chef du DRMG
- Mot de la directrice de la DASPL
- Gestion des PREM 2024 et 2025
- AMP à Laval en 2024-2025
- Programme GMF
- Des nouvelles du GAP
- Lancement de la trajectoire hivernale

Mot de la directrice de l'accès aux services de première ligne (DASPL)

« Qui dit rentrée, dit reprise des activités, et celle de 2024 s'est faite en force! »

Entre les préparatifs de la campagne de vaccination contre les virus respiratoires, le déploiement de nouveaux produits comme le Nirsévimab pour les tout-petits, le suivi des performances cliniques et financières des différents secteurs, la consolidation des équipes cliniques et administratives, le rehaussement du GAP, ainsi que le développement de la ligne ALTHOS en post-hospitalisation (une alternative à l'hospitalisation), l'automne a été particulièrement actif pour les équipes de la DASPL!

C'est dans cette effervescence que nous avons eu le plaisir d'apprendre la nomination du Dr Jonathan Lefebvre au poste de chef du DRMG. Cette nomination représente une étape importante dans notre mission commune : offrir un accès de qualité et équitable aux soins de première ligne pour toute la population lavalloise.

Le Dr Lefebvre s'est distingué par son implication et son engagement envers les priorités du comité de direction du DRMG, notamment pour l'amélioration des services de santé. Fort d'une solide expertise clinique et d'une connaissance approfondie du réseau, il est reconnu pour son esprit d'analyse, sa capacité à mobiliser et à inspirer les équipes médicales et professionnelles. Sous sa direction, nous poursuivrons le développement d'un DRMG fort et structuré, afin de renforcer l'accès aux services de première ligne, à l'aube de transformations majeures avec la transition prochaine vers Santé Québec.

Bien que cette transition soulève des questions, nous travaillons dès maintenant à garantir que cette évolution – notamment vers un Département territorial de médecine familiale (DTMF) – soit marquée par un leadership rassembleur, centré sur l'utilisateur, et par une utilisation optimale des ressources pour une organisation efficace des services médicaux et professionnels de première ligne.

L'équipe de la DASPL est enthousiaste à l'idée de collaborer avec le Dr Lefebvre et les membres du futur DTMF dans ce contexte de changement, afin de bâtir un réseau de santé plus cohérent et plus performant.

Nous serons au rendez-vous. Et vous?



Kahina Slimani, directrice de l'accès aux services de première ligne



**Nous vous souhaitons de très
joyeuses fêtes remplies de
bonheur, de paix et de beaux
moments avec vos proches.**

Gestion des PREM 2024 et 2025

Par Mélanie Bouchard, Agente de planification, de programmation et de recherche au DRMG

C'est avec enthousiasme que l'équipe du DRMG vous annonce une réalisation majeure en 2024 : tous les PREM ciblés ont été pourvus!

Nous sommes fiers d'avoir atteint nos objectifs en matière d'effectifs médicaux, avec désormais 25 médecins de famille exerçant dans le cadre du régime public d'assurance maladie du Québec.

Répartition des effectifs pour 2025

Pour l'année 2025-2026, la région de Laval a obtenu :

- 15 PREM pour des nouveaux facturants;
- 8 PREM de mobilité interrégionale (MIR);
- 2 PREM universitaires.

La figure ci-jointe illustre la répartition des effectifs médicaux entre les deux sous-territoires de notre région, conformément aux objectifs définis dans les plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) 2025. Ces allocations, qui entreront en vigueur le 1er décembre prochain, contribueront au développement et à l'enrichissement de notre offre de soins.

Sous-territoires	Nouveaux facturants	Nouveaux facturants en GMF-U	Mobilité interrégionale (MIR)	Total
Sous-territoire Ouest (Sainte-Rose/Chomedey)	8		4	12
Sous-territoire Est (Pont-Viau/Duvernay)	7	2	4	13
Total	15	2	8	25

Clôture de la période de mise en candidature des PREM 2025

La période initiale de réception des demandes d'avis de conformité au PREM 2025 s'est déroulée du 15 au 31 octobre 2024.

Nous avons le plaisir de vous informer que 44 candidatures ont été reçues, réparties comme suit :

- 14 candidatures pour le sous-territoire de l'Est;
- 30 candidatures pour le sous-territoire de l'Ouest.

Prochaines étapes et résultats

Les entrevues, qui se sont tenues les 22 et 25 novembre derniers, ont permis d'évaluer les candidats en fonction de leurs préférences pour leur sous-territoire d'exercice. Le DRMG communiquera ses décisions aux candidats et au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) le 13 décembre 2024, concernant les demandes d'avis de conformité au PREM 2025.

Tous les détails sur les nominations et l'évolution des effectifs médicaux seront publiés dans la prochaine édition de notre info-DRMG.

Un mot de remerciement

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude pour votre engagement dans l'accueil et l'accompagnement des nouveaux facturants, ainsi que des médecins déjà en pratique qui choisissent de s'installer dans notre région. Votre soutien est essentiel pour faciliter leur intégration et contribue au rayonnement ainsi qu'à l'excellence des soins offerts à notre population.

Activités médicales particulières à Laval en 2024-2025

Par Mélanie Bouchard, Agente de planification, de programmation et de recherche au DRMG

Une fois que nos candidats, devenus nouveaux facturants, auront obtenu leur avis de conformité aux PREM 2025, ils devront s'engager à consacrer une partie de leur pratique à des activités médicales particulières (AMP), définies par le DRMG, en collaboration avec le CISSS de Laval et le MSSS.

Ces AMP jouent un rôle essentiel pour garantir une répartition équitable des ressources médicales de première ligne, en réponse aux besoins prioritaires de la population. Parmi ces priorités figurent :

- Les soins à domicile (SAD-SAPA);
- Les services en hébergement (CHSLD);
- Les activités d'hospitalisation.

Avec l'arrivée de ces nouveaux médecins, nous les encouragerons à explorer des secteurs de pratique et des expertises actuellement sous-représentés. Ces choix contribueront à répondre efficacement aux besoins de la région. S'impliquer dans des AMP offre de nombreux avantages qui dépassent la pratique clinique traditionnelle.

En répondant aux besoins critiques de la population, ces activités permettent d'avoir un impact significatif sur la qualité de vie des patients les plus vulnérables. Elles offrent également l'opportunité d'élargir sa pratique, d'acquérir des compétences diversifiées et de collaborer avec des équipes interprofessionnelles, rendant l'expérience professionnelle plus enrichissante et valorisante.

Voici les activités médicales particulières 2025 sur le grand territoire de Laval pour la période du 1^{er} mars 2025 au 28 février 2026 :

Secteur	Service	Chef responsable
CATÉGORIE III : Hospitalisation		
Hospitalisation	Santé physique courte durée	Dr Jean Nguyen Dre Rita Mikhaël
	Santé mentale (psychiatrie)	
	Unité d'hospitalisation en médecine de famille UHMF (enseignement)	Dr Guillaume Voghel
CATÉGORIE IV : Obstétrique		
Obstétrique	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	Dre Payge Ouellet-Rodrigue
CATÉGORIE V : Soins à domicile, hébergement et réadaptation		
SAD régulier / SAD-Soins palliatifs	CLSC Ruisseau-Papineau	Dre Chloé Courteau-Vézina
	CLSC, GMF ET CHSLD Sainte-Rose	
	CLSC des Mille-îles	
	CLSC du Marigot (SAD)	
	Ressources intermédiaires (SAPA)	
	Résidences pour personnes âgées (RPA) niveau 3 et 4	
SIAD	CLSC *AMP exclusive : 1 semaine sur 3 *AMP mixte: 1 semaine sur 6	Dre Magalie Perreault
Hébergement	CHSLD	Dre Audrey Forget
CATÉGORIE VI : Autres secteurs		
Gériatrie	Programme régional ambulatoire de gériatrie (PRAG) / Unité de courte durée gériatrique (UCDG) Cité-de-la-Santé	Dre Catherine Bédard

Pour consulter la liste complète et détaillée des AMP 2025, cliquez sur le lien suivant pour accéder à notre page Web [DRMG de Laval](#).



Activités médicales particulières à Laval en 2024-2025 (suite)

Modalités d'adhésion aux AMP

Depuis l'an dernier, les médecins peuvent choisir leurs AMP dès la signature de leur avis de conformité. Ils peuvent sélectionner parmi les activités disponibles et soumettre leur demande d'adhésion au DRMG. Alternativement, ils peuvent attendre de débiter leur pratique, mais devront transmettre leur demande au cours de leur premier trimestre complet de pratique.

Modifications ou ajustements d'engagement

En cas de maladie, de grossesse ou à l'échéance de leur engagement, les médecins souhaitant modifier ou réévaluer leurs AMP sont invités à contacter directement le DRMG pour discuter des ajustements nécessaires.

Votre implication dans ces activités est déterminante pour répondre aux besoins de notre population. Nous vous remercions pour votre engagement et votre dévouement à offrir des soins de qualité à la population lavalloise.

Des nouvelles du Guichet d'accès à la première ligne (GAP)

Par Vicky Roy, Chef de service GAP et GACO

Ces derniers mois, le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) de Laval a connu une activité exceptionnelle, témoignant de son engagement envers une accessibilité accrue et un service de qualité pour la population lavalloise.

Une performance provinciale remarquable

Le GAP de Laval se classe en tête de liste des GAP au niveau provincial depuis plus d'un mois! Cette réussite est le résultat d'un travail collectif et d'une gestion proactive des délais, permettant de réduire le temps entre le dépôt des demandes et le retour d'appels aux usagers. Grâce à l'implication constante de toute l'équipe, nous offrons un service pertinent et efficace dont nous pouvons tous être fiers.

Pour soutenir cette excellence, le GAP a accueilli, en août dernier, Mme Audrey Lavoie, conseillère en soins infirmiers. Son rôle est central dans plusieurs initiatives clés :

- L'identification des trajectoires de soins sur le territoire lavallois;
- Le développement de connaissances et d'outils de travail pour améliorer l'efficacité de l'équipe;
- La mise en place d'un programme d'accueil et d'orientation pour le nouveau personnel.

Transition numérique : plus de fax, plus d'efficacité

Depuis le 31 octobre, à la demande du MSSS, le GAP de Laval a cessé l'utilisation du fax pour l'envoi des fiches de liaison Akinox à nos cliniques médicales partenaires. Désormais, ces fiches sont transmises via des adresses courriel sécurisées, directement intégrées au logiciel Akinox.

Ce virage numérique n'aurait pas été possible sans la collaboration active des cliniques médicales partenaires, dont l'implication a été déterminante pour déployer les adresses sécurisées. Nous remercions chaleureusement ces équipes pour leur engagement, qui a permis d'améliorer significativement la fluidité et la rapidité des communications.

Dans les mois à venir, l'équipe du GAP poursuivra ses efforts pour optimiser ses services et répondre encore mieux aux besoins de la population.

Ensemble, nous bâtissons un système de première ligne toujours plus agile, centré sur les usagers.

Merci à tous pour votre soutien indéfectible et votre collaboration continue.



Lancement de la trajectoire hivernale

Par Mélanie Bouchard, Agente de planification, de programmation et de recherche au DRMG

Durant la période hivernale, l'augmentation de l'offre de services en première ligne est essentielle pour répondre aux besoins des usagers de tous âges présentant des signes et symptômes d'allure grippale (SAG) ou de gastroentérite (GI). La trajectoire hivernale a été instaurée dans cet objectif, orientant les usagers vers les soins appropriés et garantissant une offre minimale de plages SAG-GI par jour pour tous les GMF-AR du territoire.

Une nouvelle clinique désignée à Laval

Nous sommes heureux d'annoncer que la clinique GMF Concorde s'est récemment engagée en ouvrant une clinique populationnelle désignée (CDP). Depuis le 6 novembre, cette nouvelle ressource enrichit notre offre de services pour répondre aux besoins saisonniers.

Nous souhaitons également vous rappeler que l'offre de plages SAG-GI peut être intégrée dans le cadre de la mission Accès-Réseau ou via la mesure de soutien à la pratique. Les modalités demeurent inchangées pour l'hiver 2024-2025.

Depuis le lancement de la trajectoire hivernale le 16 octobre dernier, plus de 557 rendez-vous ont déjà été attribués à nos usagers présentant SAG et GI, soit un taux impressionnant de 92 % d'attribution sur les 608 demandes enregistrées entre le 16 octobre et le 15 novembre 2024.

Un effort collectif indispensable

La contribution des médecins et des infirmières praticiennes spécialisées (IPS) est cruciale pour :

- Limiter le recours inapproprié aux services d'urgence;
- Freiner la propagation de certains virus;
- Garantir une prise en charge rapide et adaptée.

Nous vous remercions également pour votre disponibilité en offrant des plages horaires pour la clientèle orpheline ou non inscrite auprès d'un GMF, tout en respectant la restriction géographique à la région de Laval.

Cet effort collectif nous permettra de faire face aux afflux saisonniers jusqu'au 30 avril 2025.

Merci pour votre dévouement et votre engagement continu.

**Ensemble, nous renforçons
l'efficacité et l'accessibilité
des soins pour notre
communauté!**

